

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

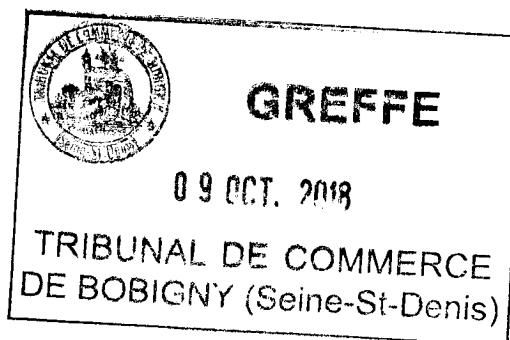
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05346 Numéro SIREN : 524 724 416 Nom ou dénomination : AB GROUP HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2018 sous le numéro de dépôt 20461

20461

Vincent CAILLEUX
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
295, rue du Professeur Paul Milliez
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tél. 06 63 70 68 55



AB GROUP HOLDING

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 960 Euros

Siège Social : 2-8, rue de la Fraternité

93230 ROMAINVILLE

RCS BOBIGNY B 524 724 416

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

AB GROUP HOLDING

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 960 Euros

Siège Social : 2-8, rue de la Fraternité

93230 ROMAINVILLE

RCS BOBIGNY B 524 724 416

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société AB GROUP HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Je précise que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des amortissements et dépréciations de ses immobilisations selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations » de l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société AB GROUP HOLDING, décrite dans la note « Immobilisations » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHAMPIGNY SUR MARNE

Le 14 septembre 2018


Vincent CAILLEUX
Commissaire aux comptes
295, rue du Professeur Paul Milliez
94500 Champigny-sur-Marne
SIRET 432 439 636 00064
Vincent CAILLEUX
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	72 903	42 967	29 936	22 491
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 948 505	400 000	1 548 505	1 944 366
	Créances rattachées à des participations	2 511 769		2 511 769	1 861 035
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts	60 000		60 000	
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	4 593 177	442 967	4 150 210	3 827 893
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	649 024		649 024	272 454
	En-cours de production de services				328 243
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	136 490		136 490	2 009 109
	Autres créances	653 624		653 624	431 304
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				100 000
	DISPONIBILITES	134 855		134 855	54 290
	Charges constatées d'avance	14 293		14 293	10 252
	TOTAL (III)	1 588 286		1 588 286	3 205 652
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 181 463	442 967	5 738 496	7 033 545

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 571 769

1 861 035

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000 960	1 000 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	839 976	839 976
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	73 000	73 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	345 401	328 563
	Résultat de l'exercice	211 249	16 838
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 470 586	2 259 337
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	587 555	746 471
	Emprunts et dettes financières divers	1 308 423	2 347 167
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 565	473 924
	Dettes fiscales et sociales	1 096 893	1 122 827
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 994	6 194
	Autres dettes	11 479	77 625
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 267 909	4 774 208
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 738 496	7 033 545
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		211 249,29	16 838,30
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 267 909	4 774 208
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		4 089	215 580

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros			31/12/2017	31/12/2016
	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 000 000	7 000 000	
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	142 033	142 033	1 685 668
	Montant net du chiffre d'affaires	7 142 033	7 142 033	1 685 668
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		632 485	22 265
	Autres produits		301	3 550
	Total des produits d'exploitation (1)			7 774 819
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		5 295 347	459 808
	Impôts, taxes et versements assimilés		51 293	19 950
	Salaires et traitements		451 097	667 078
	Charges sociales du personnel		164 214	198 068
	Cotisations personnelles de l'exploitant		40 740	98 992
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		19 749	10 869
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
Dotations aux provisions				
Autres charges		498 747	1 252	
Total des charges d'exploitation (2)			6 521 187	1 456 018
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 253 632	255 465

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 253 632	255 465
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		57 489
	Perte supportée ou bénéfice transféré		215 693
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	400 000	
	Intérêts et charges assimilées (4)	33 182	58 131
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		433 182	58 131
RESULTAT FINANCIER		(433 182)	(58 131)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		820 449	39 130
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	951 953	252
	Sur opérations en capital	54 500	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 006 453	252
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 202 143	8 375
	Sur opérations en capital	112 506	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 314 649	8 375
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(308 196)	(8 123)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		301 004	14 169
TOTAL DES PRODUITS		8 781 272	1 769 224
TOTAL DES CHARGES		8 570 023	1 752 386
RESULTAT DE L'EXERCICE		211 249	16 838
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		203 497	121 215
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 738 496** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 781 272** euros et un total **charges** de **8 570 023** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **211 249** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	68 000	49 671		81 170	36 501
	Matériel de bureau, mobilier	13 910	22 492			36 402
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 910	72 163		81 170	72 903

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	3 805 401	1 245 912		591 039	4 460 274
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		60 000			60 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 805 401	1 305 912		591 039	4 520 274

TOTAL	3 887 311	1 378 075		672 209	4 593 177
--------------	------------------	------------------	--	----------------	------------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	47 749	13 615	28 728	32 636
	Matériel de bureau, mobilier	11 670	6 134	7 472	10 332
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 418	19 749	36 200	42 967
TOTAL		59 418	19 749	36 200	42 967

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		400 000		400 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	102 296		102 296	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	102 296	400 000	102 296	400 000
TOTAL GENERAL		102 296	400 000	102 296	400 000

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	400 000	102 296
----------------------------	---	---------	---------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2017
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		400 000			400 000
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres	102 296		102 296		
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	102 296	400 000	102 296		400 000
TOTAL GENERAL		102 296	400 000	102 296		400 000

Dont dotations
et reprises {

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

400 000 102 296

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 511 769	2 511 769	
	Prêts (1) (2)	60 000	60 000	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	136 490	136 490	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	60 407	60 407	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	461 382	461 382	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	131 835	131 835	
	Charges constatées d'avances	14 293	14 293	
	TOTAL DES CREANCES	3 376 177	3 376 177	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		60 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 089	4 089		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	583 466	583 466		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 245 912	1 245 912		
	Fournisseurs et comptes rattachés	260 565	260 565		
	Personnel et comptes rattachés	43 026	43 026		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 794	135 794		
	Impôts sur les bénéfices	428 665	428 665		
	Taxes sur la valeur ajoutée	460 505	460 505		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 902	28 902		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 994	2 994		
	Groupe et associés (2)	62 511	62 511		
	Autres dettes	11 479	11 479		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 267 909	3 267 909		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		131 070			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		184 627			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		62 511			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir	54 900
Autres créances	54 900
AAR	54 900

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2017

Libellé	Montant
Totalisation	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Charges à payer		224 399
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 831
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>1 831</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		78 050
<i>Fournisseurs</i>	<i>78 050</i>	
Dettes fiscales et sociales		144 518
<i>Dettes provisio. pour congés p</i>	<i>32 271</i>	
<i>CAP RAPPEL DE SALAIRES</i>	<i>10 200</i>	
<i>Charges sociales sur congés pa</i>	<i>15 654</i>	
<i>CAP RSI AFONSO</i>	<i>25 864</i>	
<i>CAP RSI BION</i>	<i>27 037</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PR</i>	<i>4 590</i>	
<i>Autres charges à payer</i>	<i>28 902</i>	

Charges à payer (détail)

au 31/12/2017

Libellé	Montant
Totalisation	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				14 293
Assurance et location			14 293	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				14 293

Charges constatées d'avance (détail)

au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits constatés d'avance (détail)

au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Dividendes encaissés

Filiales et participations

Dividendes encaissés

Dividendes encaissés

Filiales et participations

31/12/2017

[illegible]

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprime en euros

31/12/2017

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus

Brute

Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

Prêts et avances
consentisMontant des
cautions et avais
donnés

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier
exercice closDividendes
encaissés

B. Renseignements globaux

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avais

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

Filiales non reprises en A

françaises

étrangères

Participations non reprises en A

françaises

étrangères

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la présentation par le Président du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes dudit exercice,
- la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président, au Directeur Générale et au Directeur Général Délégué quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se solde par un bénéfice de 211.249 €, décide d'affecter ce résultat au compte "Report à Nouveau", ce qui a pour effet de le porter de 345.401 € à 556.650 €.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

* * *
* *

G. F. i. e. l. a. r. t. e. n. e.

